



Paris, le 20 Juin 2016

VILLAGE LA POSTE - Paris 14 PPDC

SCANDALEUX : les prix du restaurant de Brune augmentent !

Les postiers du site Brune ne doivent pas payer la note du Lemnys.

C'est en bas de page d'une Newsletter adressée au personnel du Siège de la BSCC, que La Poste annonce une "légère" augmentation, pour le 1er juillet, des tarifs du Restaurant de Brune.

LE MOTIF : afin d'être en conformité avec les frais de restauration en vigueur au Lemnys, tous les restaurants des sites du Village La Poste auront désormais des frais fixes identiques.

C'EST INADMISSIBLE ! Ce projet du Village La Poste est présenté comme devant permettre à La Poste de réaliser des économies, on comprend maintenant où elle les fait et à qui elle compte faire payer la note : **les postiers.**

Nous demandons à La Poste et au COGAS (instance des Activités Sociales) : pourquoi les frais fixes de Brune seraient calculés par rapport au site du Lemnys alors que pour tous les restaurants de La Poste, ils sont calculés site par site en fonction des données locales : coûts des fluides,

Déjà, nous avons dénoncé le fait d'avoir confié la restauration à un seul groupe privé ELIOR, car l'objectif de ce dernier est d'assurer d'abord sa rentabilité financière.

Nous nous posons la question de savoir pourquoi La Poste a choisi un seul prestataire pour l'ensemble des sites de restauration de La Poste au lieu de plusieurs comme précédemment.

Antérieurement, la politique en matière de prestataires externes de restauration était de segmenter le marché de façon à ne pas mettre en difficultés économique une société de restauration collective en cas de rupture de contrat si celle-ci disposait en gestion d'un grand nombre de sites de restauration.

Récemment, dans une commission de suivi de la mise en œuvre du Village La Poste, nous avons évoqué que le Personnel travaillant au Lemnys trouvait le tarif de la restauration élevé, de là à imaginer une telle mesure sûrement pas. On doutait même de nos propos : vous êtes sûrs ? nous demandait-on !

Et au fait pourquoi y a-t-il des frais fixes supérieurs au Lemnys ? Le prix du loyer payé à La Mondiale serait-il trop élevé ? Serait-ce pour payer la future boulangerie Paul qui va s'installer dans cet immeuble ?

Enfin, le comité mixte a-t-il été consulté ? Quelle a été la position de la CFDT et de FO ? La CGT n'a pas de siège dans cette instance.

Pour la CGT, en tous cas, ce n'est pas aux Postiers de payer l'addition, qu'ils soient du Lemnys ou de Brune ou d'ailleurs.

Enfin, dans les trop rares restaurants associatifs, on y mange souvent mieux et moins cher.

Nous rappelons que la CGT dès la première CDSP sur le Village La Poste a réclamé une gestion associative pour le Lemnys.

On s'est empressé de négocier avec la société ARPEGE, filiale du groupe ELIOR pour ne pas répondre à la revendication de notre syndicat sans nous apporter la moindre explication.

Nous invitons tous les convives de ce restaurant à signer la pétition.



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Pétition



Pas à nous de payer cette augmentation de frais fixes pour le restaurant de Brune, au 1er juillet.

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature

à retourner par mail à cgt.postaux@orange.fr ou fax au 01 42 74 66 27